

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### UN NOUVEAU GRAND CHANTIER POUR LE TUNNEL DE BASE DU LYON-TURIN DÉMARRE SOUS LE SIGNE DE LA SÉCURITÉ

#### Mission S : TELT et les entreprises signent un pacte pour la prévention des accidents et la santé des travailleurs

*La Praz, 26 novembre 2021* – Le chantier de La Praz, sur la commune de Saint André en Maurienne, le chantier pour le creusement du tunnel de base de la ligne ferroviaire Lyon-Turin s'ouvre sous le signe d'un engagement pour la sécurité au travail. Il s'agit du deuxième chantier en France consacré aux travaux définitifs du tunnel dans lequel passeront les trains.

Ce matin, le groupement d'entreprises attributaire du lot pour le creusement des 23 km du bitube entre Saint-Martin-la-Porte et Modane, s'est installé sur le chantier, s'engageant formellement à respecter le protocole Mission S (Mission Sécurité), qui renforce et systématise le dispositif de suivi de la sécurité au travail sur les chantiers, engageant les différents acteurs à assurer la protection des travailleurs en utilisant tous les outils et technologies disponibles.

#### Les travaux

Il y a, à ce jour, dix chantiers de construction en Italie et en France, comprenant des travaux à ciel ouvert et en souterrain, qui emploient plus de 1 000 travailleurs.

Au sein de ce nouveau chantier qui s'ouvre en France (Chantiers opérationnels 6 et 7), le groupement composé par VINCI Construction Grands Projets (mandataire) / DODIN CAMPENON BERNARD / VINCI Construction France TP Lyon / WeBuild est chargé de poursuivre les travaux d'excavation du tunnel entre Saint-Martin-la-Porte et Modane.

Pendant ces mois, les entreprises s'installent sur le chantier et commencent les activités nécessaires à la préparation du site pour le creusement qui commencera par la méthode traditionnelle (marteau piqueur ou explosifs) sur plusieurs fronts à partir de la mi-2022. En particulier, au cours de cette phase, les entreprises montent les structures de chantier et installent les équipements et les matériaux nécessaires à l'excavation, effectuent tous les contrôles au sol et en sous-sol, dans la descendrière de La Praz, utiles pour compléter les études d'exécution des différents travaux prévus, la ventilation, la sécurité dans le tunnel, etc. En même temps, le groupe définit les caractéristiques spécifiques des tunneliers. En effet, chaque tunnelier est construit de façon à correspondre précisément à l'excavation à laquelle il est destiné. Sur ce chantier trois tunneliers seront utilisés pour les travaux, tandis que les sections géologiques les plus complexes seront excavées à l'aide de méthodes traditionnelles. Le site de sécurité de La Praz, des rameaux de communication tous les 333 mètres entre les tunnels, des salles techniques, des niches et des tunnels pour l'exploitation et la sécurité seront également construits.

Au total, près de 65 mois de travaux sont prévus pour un montant de 1,43 milliard d'euros et plus de 1000 travailleurs. Les territoires des communes de Saint-Martin-la-Porte, Saint-Michel-de-Maurienne, Orelle, Saint André, Villargondran et Saint-Julien-Mont-Denis sont concernés.

Quelques jours plus tard, les travaux commenceront également sur la section du tunnel entre le portail d'entrée français à Saint-Julien-Montdenis et Saint-Martin-la-Porte (Chantier opérationnel 8) sous la direction du groupement dirigé par Implenia Suisse.

### Le Pacte pour la sécurité au travail

L'accord signé entre le promoteur public TELT et les entreprises, dans le cadre du Code d'éthique et du "Pacte d'intégrité et de durabilité des entreprises du Lyon-Turin", engage l'ensemble des acteurs travaillant sur les chantiers (Maitrise d'ouvrage, maître d'œuvre, coordinateurs de sécurité, entrepreneurs, sous-traitants et travailleurs indépendants) à partager et poursuivre les mêmes objectifs : ne pas avoir d'accidents mortels/graves et de maladies professionnelles pendant la construction de l'ouvrage et réduire au minimum possible les accidents considérés comme mineurs. Le préalable à cet engagement commun est que la sécurité doit être une responsabilité partagée, une dimension dans laquelle chacun doit jouer son rôle pour le bien de tous.

Les 5 engagements du Pacte « Mission S » :

- **formation et information permanentes** pour l'amélioration des conditions de santé, de sécurité et de confort au travail et pour la promotion d'une culture de la sécurité sur le lieu de travail ;
- **évaluation partagée des performances du chantier**, y compris par la collecte de données pour le suivi des performances ;
- **contrôle des lieux de travail** pour surveiller les événements tels que les accidents et les blessures évités de justesse, avec une analyse minutieuse et approfondie des causes des événements pour éviter qu'ils ne se reproduisent ;
- **mise en œuvre de technologies innovantes** et de nouvelles solutions de travail pour améliorer la santé et la sécurité au travail ;
- **coopération**, si nécessaire, dans l'organisation de plans de gestion d'urgence inter-lots.

Dans ce contexte, un moment privilégié avec sa famille, présente sur le site, a été dédié à la mémoire d'Idir IHNAN, ouvrier qui a perdu la vie dans un accident lors du creusement de la descenderie de Villarodin-Bourget-Modane en 2006. Bien que cet accident se soit produit presque dix ans avant la création de TELT, la société a décidé de ne pas l'oublier et d'en rappeler le souvenir aujourd'hui comme un avertissement à ne jamais baisser la garde sur les chantiers et comme une incitation à faire tout son possible, avec MissionS, pour que de tels drames ne se reproduisent pas.

TELT-Tunnel Euralpin Lyon Turin, est la société en charge de la réalisation et de l'exploitation de la section transfrontalière de la ligne ferroviaire entre Lyon et Turin. Elle est détenue à 50% par l'Etat français et à 50% par l'Etat italien par le biais du Ministère français de l'Economie et des Finances.

**Contacteur TELT**

**Lysiane Soubeyrand** Directrice Communication et relations exterieures – [lysiane.soubeyrand@telt-sas.com](mailto:lysiane.soubeyrand@telt-sas.com)

**Jonathan Arnould** Responsable Communication France – [jonathan.arnould@telt-sas.com](mailto:jonathan.arnould@telt-sas.com)

**Davide Fuschi** Responsabile Comunicazione Esterna Italia – [davide.fuschi@telt-sas.com](mailto:davide.fuschi@telt-sas.com)

**Sara Settembrino** Responsabile Rapporti con i media Italia – [sara.settembrino@telt-sas.com](mailto:sara.settembrino@telt-sas.com)

**Viviana Corigliano** Responsabile Comunicazione Esterna Italia – [viviana.corigliano@telt-sas.com](mailto:viviana.corigliano@telt-sas.com)